



TE ARA HOTU

États Généraux du numérique

Synthèse

Axes de développement de l'économie numérique en Polynésie française

Novembre 2010



Ministère de la reconversion économique, du commerce
de l'industrie et de l'entreprise, en charge de l'économie
numérique et du développement des technologies vertes



Sommaire

① Contexte et enjeux des Etats généraux du numérique de Polynésie française

② Axes de développement de l'économie numérique

③ Régulation de la concurrence dans le secteur des télécommunications

④ Prochaines étapes



TE ARA HOTU

Les Etats généraux du numérique se sont déroulés en Polynésie française du 23 mai au 26 juin 2010 et ont largement mobilisé autour d'ateliers, de conférences et de tables rondes

3 thèmes majeurs abordés

- **Thème 1** - Le numérique : un outil pour le développement économique de la Polynésie
- **Thème 2** - Les e-services publics au plus proche des polynésiens
- **Thème 3** - S'ouvrir à la concurrence pour le bénéfice de tous

La mobilisation d'experts reconnus dans les domaines de l'économie numérique

- 32 intervenants spécialisés sur les différentes thématiques abordées
- 15 animateurs issus de la société civile
- 4 intervenants de métropole, dont un expert de la Caisse des Dépôts et Consignation



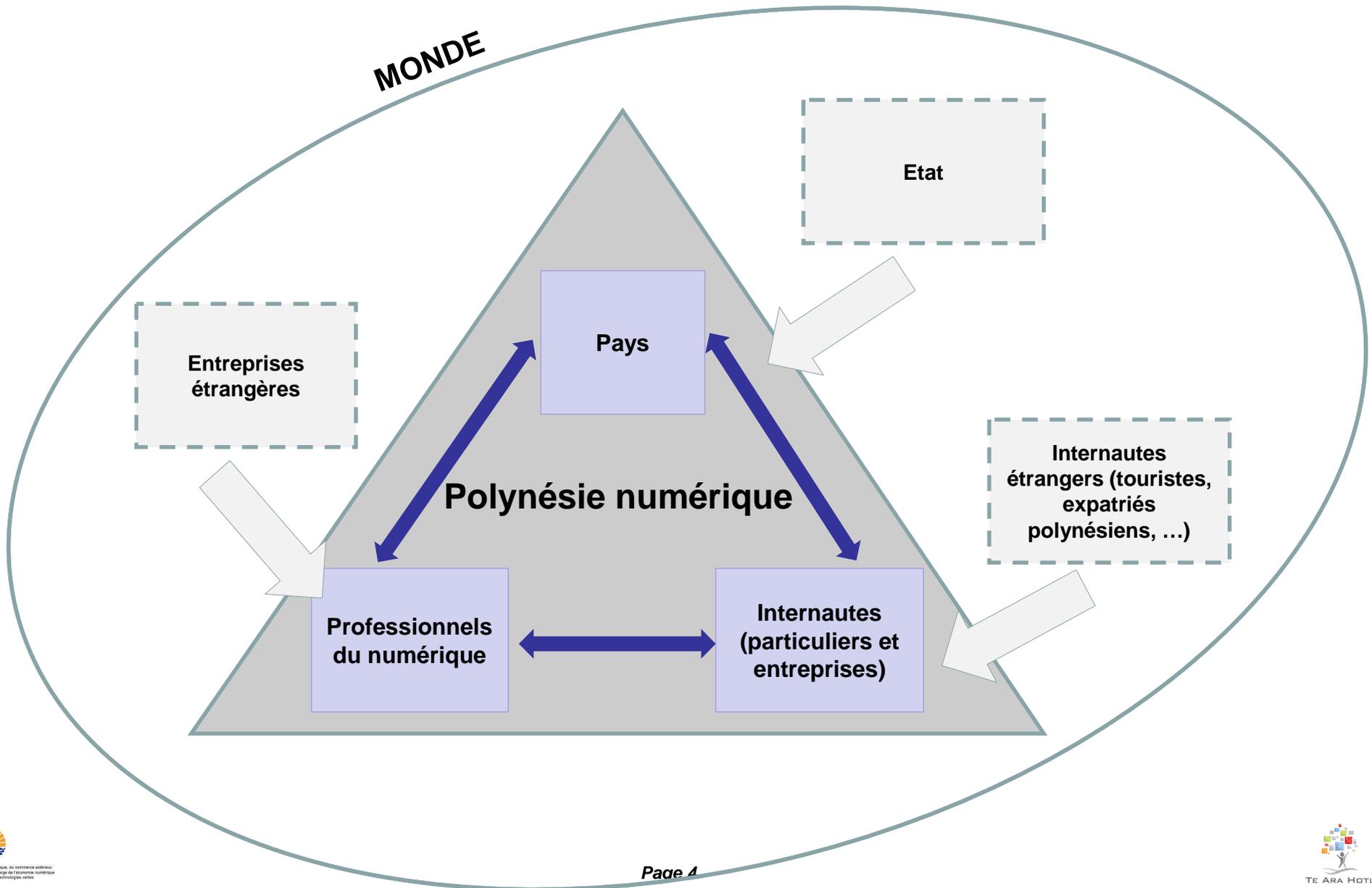
Une mobilisation importante lors des débats, enrichie d'initiatives externes

- **15 ateliers et tables rondes - 1000 personnes mobilisées au total**
 - 8 ateliers thématiques
 - 3 tables rondes opérateurs
 - 2 initiatives externes : table ronde sur la recherche à l'initiative des délégués à la recherche et une conférence débat à l'initiative de la JCEI
 - 2 ateliers spécifiques : un atelier consacré aux communes et un atelier dédié aux DSI
- **6 conférences - 180 personnes sensibilisées à différents aspects du numérique**

Un évènement fortement relayé et suivi sur internet

- **Streaming live**
 - Plus de 24 heures de diffusion des ateliers en direct sur Internet
 - 50 utilisateurs en moyenne
- **Site internet**
 - 9536 internautes différents se sont connectés au site
 - 13493 visites pendant les EGN
 - 603 757 clics
 - 550 "posts" du forum validés et publiés
 - 100 internautes enregistrés sur le forum
 - 360 amis sur Facebook

L'économie numérique concerne tous les acteurs polynésiens et permet de dépasser les frontières du territoire



Le Plan de Développement Numérique prend en compte les attentes des différents acteurs de l'économie. Son succès dépendra de leur implication dans sa mise en place.

Attentes

- **Internaute polynésien**
 - Accéder largement aux TIC : équipement, connexion, formation
 - Accéder aux services associés : eCommerce, paiement en ligne, eAdministration...
 - Economies, produits à moindre coût : renforcer les échanges et désenclaver les îles les plus isolées
- **Pays**
 - Contribuer au développement d'une filière numérique créatrice d'emplois
 - Promouvoir la Polynésie, ses produits, et contribuer au développement de ses exportations
 - Promouvoir et développer le tourisme
- **Professionnels du Numérique**
 - Bénéficier des conditions nécessaires à un bon développement : simplifier la création d'entreprise numérique, réduire les coûts
 - Renforcer les liens avec l'extérieur

Implication attendue

- **Pays**
 - Effectuer la **priorisation** et **accompagner** certaines initiatives numériques
 - **Piloter** l'évolution des infrastructures
 - Définir le **cadre réglementaire** numérique
 - Améliorer le **service public** par le numérique
- **Professionnels du Numérique**
 - Doter le territoire des **compétences** nécessaires
 - Développer une **offre attractive** pour les entreprises locales et étrangères et les particuliers
- **Internaute polynésien**
 - **Développer l'usage** des nouvelles technologies : commerce, éducation, ...
- **Etat**
 - Contribuer aux **efforts d'investissements d'avenir** du Pays
 - Apporter **l'expérience** et le soutien dans l'évolution des cadres réglementaires nécessaires
- **Entreprises étrangères**
 - **Apporter les capitaux** pour participer au développement de la filière numérique polynésienne
 - Apporter les compétences
- **Internaute étranger**
 - Nouveaux débouchés pour les produits polynésiens
 - Tourisme
 - Renforcer le lien avec la Polynésie et les polynésiens

Sommaire

❶ Contexte et enjeux des Etats généraux du numérique de Polynésie française

❷ Axes de développement de l'économie numérique

❸ Régulation de la concurrence dans le secteur des télécommunications

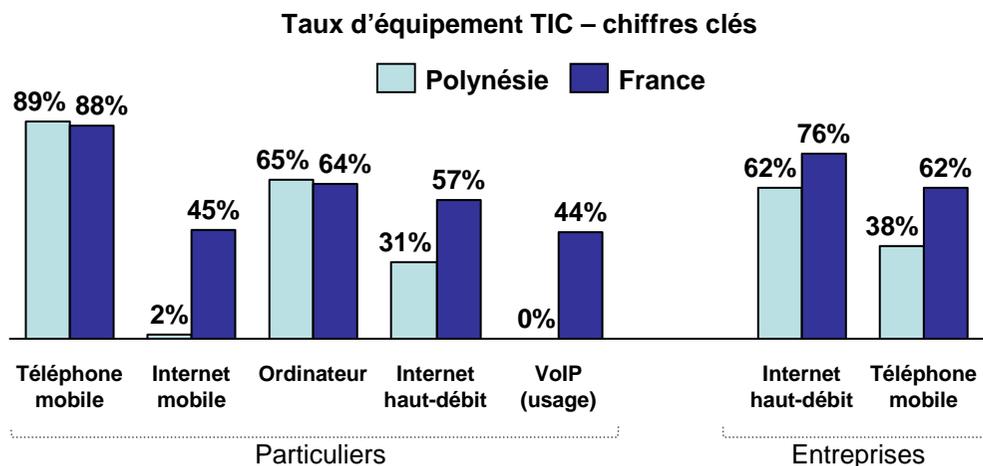
❹ Prochaines étapes



TE ARA HOTU

Le niveau de développement de l'économie numérique polynésienne est encourageant mais hétérogène, et nécessite de dresser les bases d'un plan de développement animé par le Ministère de la Reconversion Economique

Des marges de progrès significatives dans l'appropriation des TIC en PF



Une évolution déjà bien engagée vers le développement de l'économie numérique

- Ouverture commerciale en septembre 2010 du câble HONOTUA
- Projet de câble haut-débit entre la Polynésie et la Nouvelle Calédonie
- Déploiement du réseau SDH et de l'infrastructure VSAT pour les archipels éloignés (en cours)
- Ouverture des marchés de l'internet et de la téléphonie mobile polynésiens

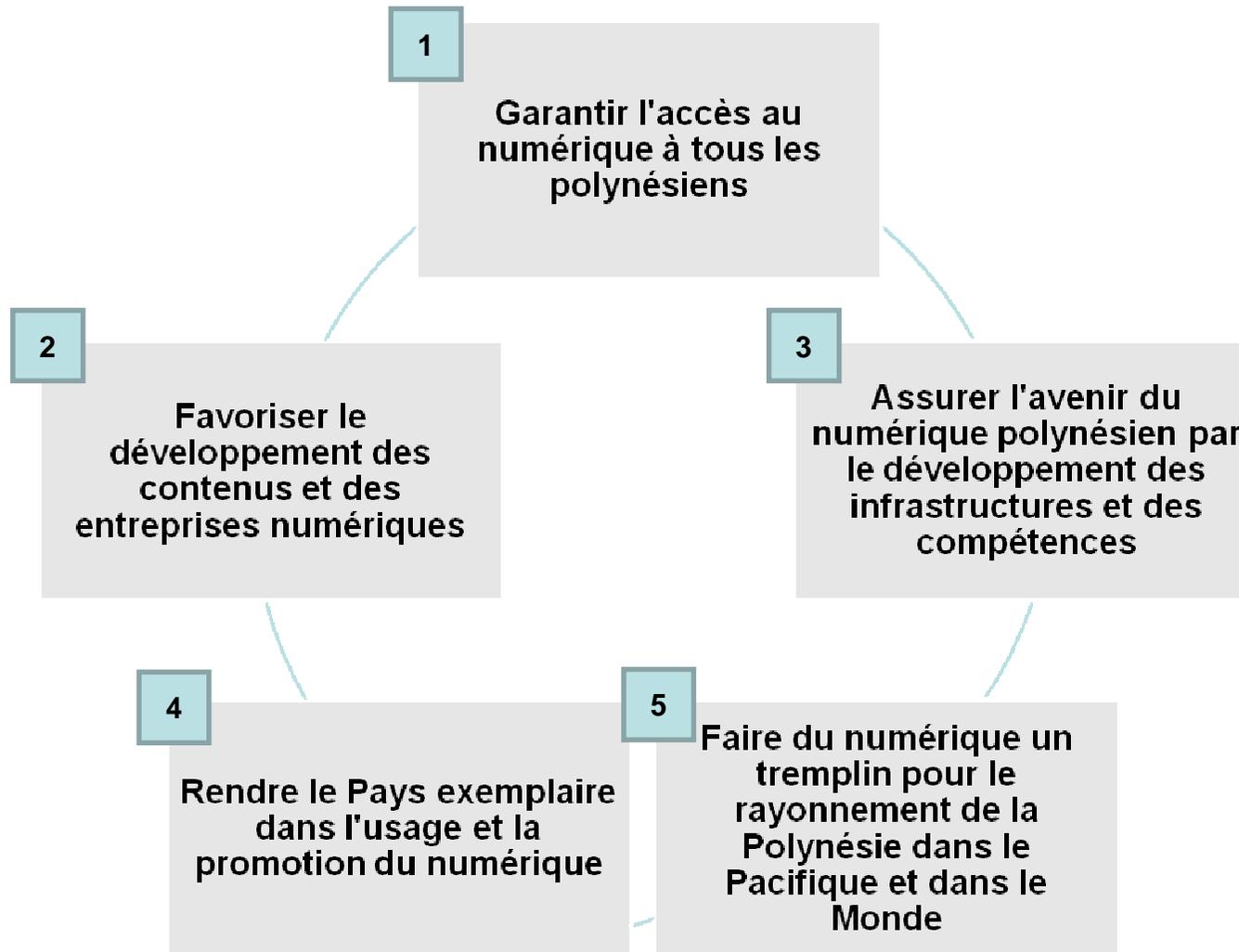
Objectifs des Etats généraux du numérique

- **Identifier et rassembler** les acteurs de l'économie numérique de Polynésie française
- Identifier les **axes stratégiques du développement** du numérique pour construire une réelle voie nouvelle de développement du Pays
- **Définir un plan d'action** concret, permettant d'accompagner les entreprises, les particuliers, les services publics et les acteurs du numérique et de garantir l'appropriation des outils numériques par tous

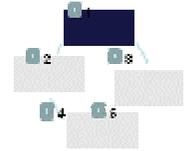
Plan de développement de l'économie numérique en Polynésie française

Charte de régulation du secteur des communications électroniques

Des Etats généraux du numérique, 5 axes stratégiques du développement de l'économie numérique en Polynésie française ont été identifiés



Axe 1 : Garantir l'accès à Internet à tous les Polynésiens



Constat

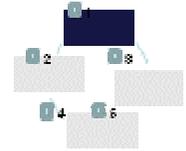
- Taux d'informatisation élevés (65% pour les particuliers et 82% pour les entreprises), mais un usage limité des logiciels professionnels
- Faible niveau des débits moyens de l'internet fixe (<1 Mbps)
- Coût de l'internet fixe et mobile élevé comparé aux autres marchés internationaux (et notamment la France)
- Nombre d'utilisateurs de l'internet mobile très limité (<2%)
- Offres hôtelières hétérogènes voire inexistantes en termes d'accès à internet pour les touristes



Objectifs

- **Développer les structures d'accès à internet**
- **Garantir à tous les Polynésiens un accès haut débit fixe, avec un prix d'entrée à moins de 4000 FCP**
- **Mettre en place des espaces d'accès à internet gratuits notamment dans les archipels éloignés**
- **Développer / favoriser l'équipement des foyers les plus modestes**
- **Eduquer la population aux usages d'Internet**

Axe 1 : Garantir l'accès à Internet à tous les Polynésiens



Nombre d'actions identifiées

17

Acteurs principaux

- Pays, Etat, investisseurs, opérateurs, internautes

Actions phares

Evolution des structures d'accès :

- Création de **Cyber bases** dans les communes
- Création d'**Espaces Publics Numériques** (EPN) temporaires et thématiques
- Mise en circulation d'un **Cyberbus** itinérant

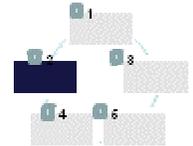
Accompagnement des populations aux usages d'internet et aide à l'équipement :

- Création d'un « **pass numérique** » pour les Matahiapo (sur 3 ans) : mise à disposition d'un PC, d'une connexion internet et de formations adaptées
- Création de **supports pédagogiques et / ou de communication** à destination de la population sur les bénéfices quotidiens et concrets pour les Polynésiens
- Création du label « **ordi 2.0** » pour équiper en ordinateurs 1000 foyers défavorisés
- Création d'un **fond de solidarité** numérique

Adaptation des infrastructures touristiques :

- Création de nouveaux **standards hôteliers** incluant la notation des outils numériques disponibles aux touristes
- Equipement des principaux **points d'accueil** / de passage des touristes (aéroports, ports...)

Axe 2 : Favoriser le développement des contenus et des entreprises numériques



Constat

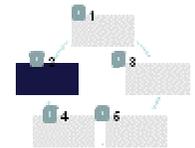
- Secteur numérique polynésien constitué de 900 entreprises (environ 3 000 emplois) – soit moins de 2% des entreprises polynésiennes
- 10% seulement des entreprises polynésiennes disposent d'un site Internet
- 25% des Polynésiens pratiquent l'achat sur Internet
- Sites Internet locaux existants généralement non dotés de la fonctionnalité autorisant la vente en ligne, malgré la maturité des internautes à pratiquer l'achat en ligne
- 75% des entreprises polynésiennes déclarant ne pas avoir d'intérêt à opérer une activité eBusiness, compte tenu des conditions actuelles
- Un faible taux d'équipement du secteur primaire (26%) qui ne favorise pas l'utilisation des outils
- Inquiétudes de la filière Contenus (arrivée de la TNT, amélioration de la diffusion des contenus de l'édition, protection des droits d'auteurs)
- Pas de sensibilisation des entreprises du secteur TIC à la question de l'empreinte carbone



Objectifs

- **Mettre en place une politique de soutien aux entreprises innovantes dans le numérique**
- **Renforcer la compétitivité des entreprises**
 - Avec des mesures spécifiques pour les TPE/PME
- **Développer le eCommerce**
 - Lever les freins
 - Inciter
 - Cadrer
- **Développer la filière numérique et créer une communauté numérique**
- **Utiliser le numérique pour promouvoir et commercialiser les ressources propres du Pays (agriculture, pêche, perliculture...)**
- **Inciter au développement d'une Green IT pour assurer un développement numérique durable**
- **Développer la production et l'accès aux contenus numériques et garantir la protection des droits**

Axe 2 : Favoriser le développement des contenus et des entreprises numériques



Nombre d'actions identifiées

40

Acteurs principaux

- Pays, Etat français, investisseurs, entreprises locales, entreprises étrangères

Projets phares

Création d'un contexte favorable aux initiatives économiques

- Incitation à la mise en place d'offres et de services packagés pour les TPE/PME par les opérateurs : hébergement, IP fixe, ...
- Création d'un **Village Digital**, d'un **Business Center**, d'une **pépinière numérique**
- Organisation d'un concours, « **Les numériques polynésiennes** » distinguant les projets numériques les plus innovants
- Création d'**aides à la création d'entreprise dans le numérique** (Prêt à la Création d'Entreprise Numérique...) et d'incitations
- Création d'aides à l'investissement des entreprises polynésiennes et étrangères dans le numérique (produits de capital investissement, Fonds de Garantie Innovation, Contrat de Développement Innovation, fiscalité,...)

Développement du eCommerce

- Développement de solutions simples, packagées et sécurisées de paiement en ligne
- **Levée des freins** au eCommerce (fiscalité, douane, fret...) et évolution de la réglementation
- Mise en place de l'Observatoire du Commerce Electronique et des TIC (**OCETIC**)

Mise en place de programmes d'accompagnement spécifiques à certains secteurs

- Secteurs associés aux ressources propres (**agriculture, pêche, perliculture**)
- **Tourisme** : amélioration de la « visibilité touristique » (promotion des produits touristiques de Polynésie française en ligne, création d'un portail du tourisme en Polynésie, ...)
- Développement de la **filière audiovisuelle**, exploitation des banques d'images disponibles sur IP TV, production de contenus locaux (audio et vidéo) et vente des décors polynésiens sur des Web Tv / bouquet de la **Télévision Numérique Terrestre**
- Aides aux métiers de l'écrit pour moderniser les procédés et les moyens de distribution

Création d'une communauté numérique

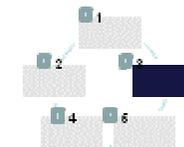
- Création d'un club ou d'une association sur l'impulsion des Etats Généraux du Numérique

Promotion des technologies vertes (Green IT)

- Création d'un "**Plan Déchet Numérique**" pour le traitement des déchets issus des équipements informatiques et multimédias
- Incitation au développement de procédures dématérialisées dans les entreprises (factures mail, paiement en ligne...)



Axe 3 : Assurer l'avenir du numérique polynésien par le développement des infrastructures et des compétences



Constat

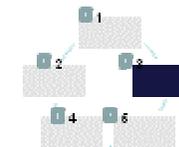
- **Infrastructures télécoms à améliorer :**
 - 50% des foyers connectés à internet, dont 75% via ADSL, mais faible débit moyen (< 1 Mbps)
 - Couverture internet hétérogène (géographie locale complexe)
- **Enseignement supérieur axé de manière trop importante sur les sciences sociales**
 - Spécialités techniques difficiles à trouver en Polynésie : DBA MANAGER, techniciens en télécommunications, content manager...
 - Formations initiales (BTS) existantes mais à enrichir
- **Filière entreprise numérique peu développée :**
 - Secteur professionnel confronté à de nouvelles problématiques issues du numérique (promotion des ventes, logistiques, droit..)
 - Agences de création de sites Internet volatiles, et quasi inexistence de chefs de projet Web
 - Développement logiciel local très limité
- **Réseau Télécom sous-dimensionné pour répondre aux ambitions des chercheurs**



Objectifs

- **Réduire la fracture numérique entre les polynésiens**
 - Développer les infrastructures réseau haut-débit fixe et mobile avant fin 2016
 - Développer des services alternatifs d'accès à Internet pour prendre en compte la spécificité géographique des îles et pour les zones d'accès publiques (ex : ports, aéroports,...)
 - Définir et mettre en œuvre un plan de garantie de la qualité de services des communications électroniques
- **Doter la Polynésie des compétences nécessaires au développement futur du numérique par l'identification des spécialités technologiques à développer en priorité**
- **Développer la eEducation au bénéfice de tous les polynésiens, dès le plus jeune âge**
- **Favoriser l'efficacité des réseaux de recherche par le numérique**

Axe 3 : Assurer l'avenir du numérique polynésien par le développement des infrastructures et des compétences



Nombre d'actions identifiées

28

Acteurs principaux

- Pays, Etat, Opérateurs, Professionnels de l'éducation et de la recherche

Projets phares

Développer les réseaux haut débit et leur couverture géographique :

- Développement du **très haut débit** dans les zones fortement peuplées d'ici 2016 (ADSL, FFTx, 3G+, WiMAX, ...) et poursuite du déploiement de technologies alternatives haut débit dans les archipels éloignés (VSAT, WiMAX, ...)
- Création de **réseaux locaux très haut débit** : **Recherche** (IFREMER, CRIOBE, UC Berkeley...) et **établissements supérieurs** (UPF, IUFM, ISEPP, Ecole d'infirmières...), consultation sur l'extension du réseau RENATER

Accompagner le passage au numérique des entreprises :

- Accompagnement et **formation des entreprises locales** dans le domaine du génie logiciel
- Organisation du **transfert de compétences** étranger par l'attraction d'entreprises étrangères sur le territoire
- Accompagnement des **nouveaux modes de travail** émergents (télétravail, ...)

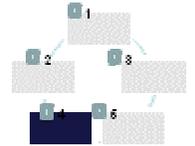
Adapter les cursus de formation et développer les infrastructures numériques scolaires et universitaires :

- Maintien de la licence généraliste en informatique et **enrichissement des formations dédiées** (BTS) par des modules spécialisés : gestionnaires de bases de données, développeurs SI et Web, techniciens réseaux, systèmes et télécoms, juristes spécialisés ...
- Création d'un **partenariat avec des écoles d'ingénieur** (plutôt que la mise en place d'un cursus ingénieur en Polynésie)
- "**Campus Numérique**" : THD à l'UPF, vote électronique, déploiement de 3 espaces numériques universitaires (accès en ligne aux services de l'université, bureau virtuel, ressources pédagogiques à distance du type « Maxicours », bibliothèques virtuelles, ...)
- Expérimentation d'ici la fin 2012 de la **soutenance de diplômés** au travers de la vidéoconférence dans les îles distantes
- "**Top parc Edu**" : accompagnement des établissements scolaires dans la modernisation de leur parc informatique

Favoriser les échanges entre professionnels et étudiants

- Création des **Matinées technologiques** en partenariat avec les professionnels,
- Création de **compléments de formation pluridisciplinaires** et professionnalisant sur les métiers du numérique

Axe 4 : Rendre le Pays exemplaire dans l'usage et la promotion du numérique



Constat

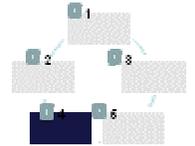
- Peu de eServices publics disponibles à date en Polynésie française : cadastre électronique, numérisation de l'état civil, sites Internet administratifs... le chantier est vaste
- Déploiement de cyberbases initié par le Pays dans le cadre de la politique de lutte contre la fracture numérique
- Services informatiques des différents acteurs du secteur de la Santé ne disposant pas d'un référentiel commun ou de nomenclatures unifiées pour l'échange de données
- Projet de construction d'un Réseau Santé Polynésien (RSP) initié
- Pas d'organisme de certification des échanges de données numériques



Objectifs

- **Proposer une offre de eServices publics complète et innovante, adaptée aux attentes et aux besoins des citoyens polynésiens, facilitant leur quotidien**
- **Développer la eSanté, au bénéfice des professionnels et des patients**
- **Soutenir les échanges de données informatisées entre l'administration et les administrés**
- **Soutenir les entreprises polynésiennes grâce à l'initiative publique**
- **Faire du Pays l'un des animateurs principaux du développement de la culture du numérique**

Axe 4 : Rendre le Pays exemplaire dans l'usage et la promotion du numérique



Nombre d'actions identifiées

37

Acteurs principaux

- Pays, Etat, investisseurs, opérateurs

Projets phares

Développement des eServices

- **Dématérialisation** des procédures administratives (déclarations fiscales, paiement en ligne, création d'entreprise...)
- Création d'un portail d'information de l'Administration et d'une charte ergonomique unifiée des sites publics de la Polynésie
- Création de nouveaux services autour de l'aide à l'emploi
- **Consultation des SSII polynésiennes** pour les appels d'offres de développement de ces eServices publics

Développement de la eSanté

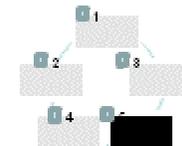
- Développement du **télédiagnostic** pour limiter les évacuations sanitaires (concept de « **juste hospitalisation** ») : achat de 5 valises de télémédecine avec liaison satellite haut-débit, construction de postes de télémédecine dans les archipels les plus éloignés
- Création d'un portail « **Espace Numérique Polynésien de Santé** » pour informer les patients et assurer le suivi post hospitalier de certaines pathologies
- Généralisation de la **télé-formation** pour l'ensemble du corps médical
- Mise en place d'un **cadre réglementaire** pour le recueil et l'échange des données de santé de manière confidentielle.
- Organisation du « **Colloque de la télésanté en Polynésie** » début 2011

Création d'un organisme de certification numérique qui garantisse la signature électronique en Polynésie Française

Rassemblement de la communauté numérique

- Mise en ligne d'un **portail de référence** pour faciliter l'accès des Polynésiens aux contenus numériques
- Animation d'événements et de réunion dans l'esprit des Etats Généraux du numérique

Axe 5 : Faire du numérique un tremplin pour le rayonnement de la Polynésie Française dans le Pacifique et dans le Monde



Constat

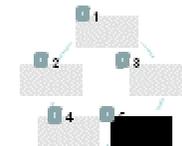
- Une situation géographique privilégiée au cœur du Pacifique qui constitue un atout non négligeable (géographie, décalage horaire)
- L'exploitation du câble Honotua qui donne à la Polynésie l'opportunité de s'affranchir du bas débit
- Un projet de câble reliant la Polynésie à la Nouvelle Calédonie en cours
- Des pistes de réflexion déjà lancées avec des études sur la mise en place d'infrastructures attractives pour les entreprises étrangères (data center, village digital avec conditions attractives,...)
- Un réseau de télécommunications sous-dimensionné qui ne permet pas de répondre aux ambitions des chercheurs, notamment dans les échanges de connaissances et de technologies
- Une absence d'accompagnement par les autorités publiques des projets de recherche mettant en œuvre les outils numériques
- Tourisme : aucune plate forme unifiée permettant l'achat de séjour en ligne



Objectifs

- **Faire de la Polynésie Française un hub numérique dans la zone Pacifique par la mise en place d'un second câble sous-marin**
- **Attirer les entreprises internationales dans les futurs data centers de Polynésie**
- **Favoriser le rayonnement de la Polynésie numérique à travers la recherche**
- **Promouvoir la Polynésie comme destination touristique de premier plan auprès des Tour Operators et de touristes du monde entier**

Axe 5 : Faire du numérique un tremplin pour le rayonnement de la Polynésie Française dans le Pacifique et dans le Monde



Nombre d'actions identifiées

8

Acteurs principaux

- Pays, Etat français, investisseurs, opérateurs, internautes

Projets phares

Création d'une **offre numérique attractive** pour les entreprises du Pacifique exploitant la situation géographique privilégiée

- Création de solutions et d'offres de stockage de données de masse (data centers)
- Développer une expertise polynésienne dans le domaine des services outsourcés à destinations des entreprises opérant à l'étranger (call centers, SSII...)

Renforcement de l'influence de la **recherche polynésienne** :

- Création d'un réseau de recherche mutualisé haut débit raccordé sur la boucle internationale
- Amélioration de l'accessibilité des bases de données disponibles en Polynésie
- Recherche de partenariats avec les réseaux de recherche de la zone Pacifique pour le cofinancement de certains projets liés à l'optimisation des ressources énergétiques et à la Green IT
- Aide spécifiques au développement des niches qui constituent déjà des atouts, notamment le domaine de la biodiversité marine

Sommaire

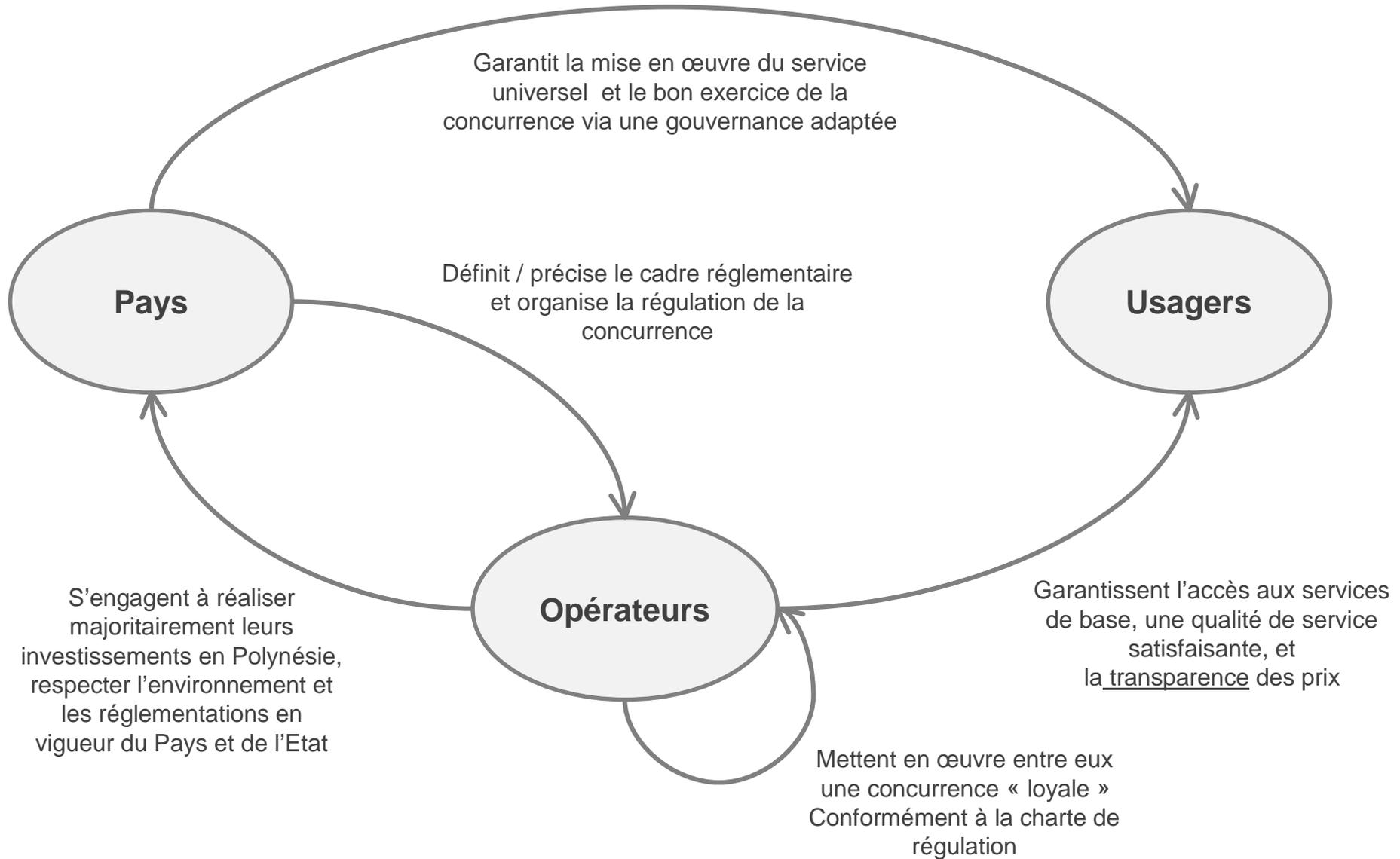
- ❶ Contexte et enjeux des Etats généraux du numérique de Polynésie française
 - ❷ Axes de développement de l'économie numérique
 - ❸ Régulation de la concurrence dans le secteur des télécommunications
-
- ❹ Prochaines étapes



TE ARA HOTU



Les tables rondes réalisées avec les opérateurs ont permis de définir une charte de régulation des communications électroniques



Les grands principes de cette charte, qui sera signée dans les prochaines semaines, se déclinent selon les engagements suivants des opérateurs...

...vis-à-vis des usagers...

- Ils **garantissent** ensemble à tous les usagers en tout point du Pays :
 - Un **service minimum pour l'ensemble du territoire** avec une **offre voix et données**.
 - Un **service adapté** dans les **zones à faible densité** de population,
 - Un **service optimal** dans les **zones urbaines fortement peuplées**
- De manière générale, ils se donnent pour **objectif d'améliorer progressivement le réseau** en vue d'une **couverture de l'ensemble du territoire**.
- Ils assurent ensemble à tous les usagers qui en font la demande un **raccordement au réseau de communication public**, à un prix accessible à tous, notamment aux plus faibles revenus.
- Ils assurent ensemble une **continuité de service intra Polynésie française** (itinérance).
- Ils assurent aux abonnés de Polynésie française la **continuité de service dans le maximum de Pays étrangers**.
- Ils accompagnent le développement du Pays en favorisant un **service optimal aux clients étrangers**.
- Ils assurent à tout abonné la **conservation de son numéro en cas de changement d'opérateur**, selon les modalités prévues par le régulateur

... et de respect d'une concurrence loyale

- Les **interconnexions** entre les opérateurs sont **établies de façon transparente**, non discriminatoire, et dans des délais raisonnables.
- Le **régulateur encadre la mise en place des accords d'interconnexion**. Il intervient en arbitre, notamment en cas de désaccord entre les opérateurs.
- **Les ententes sur les prix** sont **proscrites**.
- **L'abus de position dominante** est **proscrit**.
- La **vente à perte** est **réglementée**.
- La **mise en commun des moyens** est favorisée.
- Des **contrôles** seront **mis en œuvre par le Pays**, notamment dans le cadre de l'adoption d'un droit de la concurrence et des **sanctions** seront appliquées aux opérateurs en cas de non respect.



... et par des engagements réciproques entre les opérateurs et le Pays

Engagements des opérateurs vis-à-vis du Pays

- Ils **contribuent au développement du Pays** en réalisant l'essentiel de leurs investissements en Polynésie française.
- Ils privilégient le **recours à l'emploi local** et accompagnent le développement des compétences par la formation.
- Ils prennent les mesures nécessaires pour contribuer à la **préservation de l'environnement** en favorisant :
 - La mutualisation des équipements,
 - L'intégration harmonieuse dans le paysage naturel et urbain,
 - Le respect des normes européennes relatives à l'exposition du public aux ondes radioélectriques.

Evolution du cadre réglementaire par le Pays

- Une gouvernance adaptée à la concurrence avec la mise en place notamment **d'une commission de régulation**.
- La mise en place de **contrôles stricts par des agents assermentés** qui ont accès à toutes les informations des opérateurs nécessaires à l'exercice de la régulation.
- Le **financement du service pour tous et sur tout le territoire** par la mise en place d'un « fonds des communications électroniques » alimenté par le marché des communications électroniques de manière transparente et équitable
- La définition des **conditions de renouvellement** de la licence
- La **mise en concurrence** pour les prochains opérateurs
 - Abrogation du système de candidature spontanée
 - Mise en place d'un processus d'appel d'offres déclenché sur proposition du régulateur au Gouvernement, après étude d'opportunité économique et technique
- **De manière générale, l'engagement de la refonte du code des postes et télécommunications par le Pays**

Sommaire

- ❶ Contexte et enjeux des Etats généraux du numérique de Polynésie française
 - ❷ Axes de développement de l'économie numérique
 - ❸ Régulation de la concurrence dans le secteur des télécommunications
 - ❹ Prochaines étapes
-



TE ARA HOTU



Afin de capitaliser sur les travaux menés au cours des Etats généraux du numérique, les prochaines étapes sont les suivantes

	Octobre	Novembre	Décembre	
Elaboration du plan de développement de l'économie numérique				
Développement et lancement du nouveau site internet Te Ara Hotu				
Diffusion et partage du plan de développement de l'économie numérique				
Signature de la charte opérateurs				
Travaux sur les évolutions du code des postes et télécommunications				
Mise en œuvre des évolutions organisationnelles des services du Pays pour accompagner ces évolutions				

Le plan de développement de l'économie numérique sera réalisé à partir des résultats des états généraux du numérique. La charte de régulation du secteur constituera pour sa part le socle des évolutions du code...

Plan de développement de l'économie numérique

- Les états généraux du numérique ont permis de dégager **5 axes stratégiques** et **130 actions** en faveur du développement du numérique
- Il s'agit désormais de :
 - ✓ Définir des **priorités**
 - ✓ **Planifier** ces actions dans le temps
 - ✓ Identifier les **moyens** et les **acteurs** associés
 - ✓ Mettre en place la **gouvernance** permettant d'atteindre les objectifs et de suivre le plan d'actions défini
- Ces éléments seront formalisés dans le **plan de développement de l'économie numérique de Polynésie française**, qui constituera le document de référence pour les 3 prochaines années
- Ces travaux seront menés avec l'appui du Ministère de l'Outre-mer, du Secrétariat d'Etat à la Prospective et au Développement de l'Economie Numérique et de la Caisse des Dépôts et Consignations

Code des postes et des communications électroniques

- La charte de régulation du secteur des communications électroniques a permis de définir **les principaux engagements des opérateurs** vis-à-vis des usagers et du Pays dans le cadre de l'ouverture à la concurrence
- Il s'agit désormais de **décliner ces engagements dans une évolution du code existant** pour définir le code des postes et communications électroniques
- Plusieurs réunions du **comité consultatif des télécommunications** permettront de partager ces évolutions avec les opérateurs
- Pour mener à bien ces travaux, trois **principaux partenaires** apportent leur expertise et leurs retours d'expériences :



Mais au-delà de ces travaux de planification et de réglementation, plusieurs actions concrètes sont d'ores et déjà engagées à court terme

Développement des infrastructures

- Mise en place de la **fibres optique jusqu'à l'abonné** (FTTx)
 - ✓ Premier déploiement d'un réseau de 2000 abonnés d'ici la fin de l'année
 - ✓ Montage du dossier de financement du projet global par le Grand Emprunt
- Poursuite du déploiement de l'infrastructure **VSAT** dans les îles par l'OPT
- Déploiement **Wimax** par la société Viti

Réduction de la fracture numérique

- Mise en service d'une **offre d'accès à Internet à moins de 4000 Fcfp** / mois depuis le 1^{er} septembre 2010
- **Espaces publics numériques** : un nouvel événement d'ici la fin de l'année
- **Cyber-bases**
 - ✓ Montage du dossier Cyber-bases pour un à deux projets pilotes d'ici la fin de l'année
 - ✓ Lancement d'une campagne de communication vis-à-vis des communes dans la perspective d'un prochain appel à projets

Accompagnement sectoriel

- Lancement des travaux sur les **freins au développement du eCommerce** (fret, équipement des PME,...)
- Recensement du niveau d'équipement internet des infrastructures touristiques (hôtels, pensions de famille, ports, aéroports,...) et définition d'un **label eTourisme**, en coordination avec le Ministère du tourisme

Développement des eServices publics

- Mise en place **du portail internet de la communauté numérique** de Polynésie française sur Internet (www.tearahotu.pf)
- Mise en place d'un groupe de travail (MRE / MEE / OPT) sur l'**école numérique**
- Lancement des travaux d'**expression de besoins** des **eServices publics**